



INFORMATIONS PAROISSIALES

N° 320 - AVRIL 2019

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin

18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

Permanence : vendredi 17 h à 19 h

Curé : Père Alain KRAUTH

alain.krauth@diocese-bourges.org

A la suite de Jésus, accepter de monter à Jérusalem pour y partager ses épreuves et avoir part à sa résurrection

Sur la paroisse, le Carême se poursuit avec les temps de partage du mardi (de 17 h à 18 h avec un des textes du dimanche) et les messes du week-end.

Pour le 5^e dimanche de Carême (7 avril), nous sommes invités à vivre à l'église Saint-Jean une messe des familles, avec les enfants du catéchisme, les jeunes de l'aumônerie, les parents, les séniors et tous les paroissiens habituels. Le CCFD- Terre solidaire nous accompagnera dans notre démarche de solidarité. Il n'y aura pas de messe la veille, le samedi 6 avril à la chapelle Notre-Dame de la Paix.

Puis nous entrerons dans la Semaine sainte avec le **dimanche des Rameaux** (avec l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem) **et de la Passion** (avec l'Évangile selon saint Luc) : **samedi 13 avril à 18 h 30 à l'église Saint-Jean et dimanche 14 avril à 10 h 30 à la chapelle Saint-Paul.**

Le **mardi 16 avril aura lieu la messe chrismale à 18 h à la cathédrale** où les prêtres et diacres renouvelleront leurs engagements et où l'Évêque bénira les saintes huiles (dont le Saint-Chrême pour les baptêmes).

Le Jeudi Saint 18 avril aura lieu la messe à 19 h à la chapelle Notre-Dame de la Paix : les chrétiens font mémoire du dernier repas de Jésus (la Cène) où Jésus prend la position de serviteur et lave les pieds de ses disciples.

Le Vendredi Saint 19 avril, un chemin de croix est proposé à 15 h à la chapelle Notre-Dame de la Paix puis l'office de la croix (avec l'Évangile de Jean) aura lieu à 19 h dans cette chapelle.

Le samedi 20 avril, les paroissiens des deux paroisses (Saint Jean et Saint Germain) se retrouveront ensemble à **21 h à l'église Saint Jean pour la Veillée pascale** : pour écouter le long récit de l'histoire du salut (dans l'Ancien et le Nouveau Testament) et célébrer la résurrection du Christ : Jésus qui a vécu le grand passage (la Pâque) en passant de la mort à la vie.

Et le dimanche de Pâques 21 avril à 10 h 30 à la chapelle Saint Paul, nous fêterons à nouveau la résurrection du Christ : le tombeau est bien vide et l'aventure de la foi commence...

Nous aurons bien besoin de tout le temps pascal, du dimanche de Pâques jusqu'au dimanche de Pentecôte (50 jours plus tard) pour essayer d'entrer dans ce mystère d'amour que nous révèlent la mort et la résurrection du Christ.

Rassemblement diocésain des 6°-5° à Issoudun : samedi 27 avril

« **Quels talents !** » : tous les jeunes de 6° et 5° du Diocèse sont invités à se retrouver à Issoudun le samedi 27 avril de 9 h 30 à 17 h 30 pour partager sur leurs talents...

CALENDRIER PAROISSIAL

- ♦ commission pastorale de l'école St-Jean-Baptiste de la Salle : mardi 2/4
- ♦ réunion de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP) : mercredi 3/4
- ♦ réunion de préparation au baptême : jeudi 4/4 à 19 h
- ♦ catéchisme et aumônerie 6°-5° : samedis 6 et 27/4 à 10 h 30
- ♦ communauté H'mong : dimanche 7/4 à 14 h à l'église Saint Jean
- ♦ pèlerinage diocésain : 8-12/4 à Lourdes
- ♦ réunion de l'équipe MCR : mardi 9/4 à 14 h 30
- ♦ groupe « Cœur de l'Eau vive » : mardi 23/4 à 18 h, rue Porte Jaune
- ♦ aumônerie 4°-3° : vendredi 26/4

Le Père André Rebré a quitté Bourges...

Le Père André est arrivé à Bourges-nord en septembre 2017 en même temps que le Père Jacques pour fonder avec le Père Bernard une nouvelle communauté de trois Fils de la Charité, vivant sans responsabilité paroissiale, en disponibilité d'abord sur le quartier Saint Jean mais aussi pour la paroisse Saint Germain en aidant le Père Alain.

Le Père André a été très vite adopté par les paroissiens des deux paroisses qui appréciaient sa gentillesse, sa grande érudition biblique, son sens de l'humour, sa simplicité... Il célébrait la messe selon les besoins, accompagnait des catéchumènes au baptême, soutenait la communauté du Cœur de l'Eau vive, participait à l'ACO, accompagnait une équipe Notre-Dame...

Depuis plusieurs mois, il avait connu de nombreux problèmes de santé et avait dû être opéré de la vessie. L'opération et les hospitalisations successives ont affaibli son corps et l'ont éloigné pendant de nombreuses semaines de son appartement en HLM et de la vie paroissiale.

Il a reçu l'onction des malades donnée par les Père Jacques et Bernard le dimanche 10 mars, premier dimanche de Carême (jour de l'Évangile des tentations du Christ) et a rejoint la maison mère des Fils de la Charité à Issy-les-Moulineaux le mercredi 13 mars.

La collecte 2019 du Denier de l'Église est lancée

La communauté catholique est là pour témoigner du mieux possible du message de l'Évangile, pour apporter des repères à une société qui en a tant besoin, pour être au service de tous les hommes et en particulier des plus fragiles. Tout ceci n'est rendu possible que grâce à la contribution financière de chacun.

Chaque année, l'Église du Berry lance la campagne de collecte du Denier de l'Église. Le Denier de l'Église permet d'assurer des conditions de vie et de travail convenables aux prêtres et au personnel laïc du Diocèse de Bourges. Ainsi les prêtres actifs reçoivent-ils chaque mois du Diocèse un traitement de 515 €. Un dépliant d'information à l'intérieur de l'enveloppe vous donnera des renseignements complémentaires.

[Les dons de la collecte paroissiale d'automne sont versés directement à la Paroisse et ne servent qu'à elle.]

Des religieuses sexuellement abusées par des prêtres (5/3/2019)

Sœur Véronique Margron, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (la Corref) a fait paraître ce communiqué :

« Le 5 mars, la chaîne ARTE a diffusé un documentaire sur les abus sexuels dont des religieuses ont été et sont victimes. Ce reportage est glaçant et ce qu'il dépeint difficilement supportable. Ce qu'il montre de complicités, de mensonges, de trahisons, de déni, de perversions et de comportements criminels et impunis, est insoutenable. Nous sommes sidérés par ce que nous avons vu et entendu.

Si l'on peut discuter tel ou tel commentaire, ce film montre une cruelle et effroyable réalité. Comme le disait le cardinal Salazar Gomez, archevêque de Bogotá, durant le sommet qui vient de se tenir à Rome « pour la protection des mineurs », « l'ennemi est à l'intérieur ». Nulle part ailleurs.

Le reportage repère des causes internes à l'Église : le caractère sacré du prêtre et du religieux, un pouvoir omnipotent, une conception avilissante de l'obéissance, un machisme parfois viscéral, une fourberie hallucinante et une réification des femmes, y compris quand elles se retrouvent enceintes. Il nomme aussi des causes exogènes comme le dénuement de religieuses ou de la communauté. Une précarité qui peut occasionner un véritable marchandage sexuel dont des supérieures sont alors complices.

Avions-nous, ici en France, connaissance de l'ampleur de ces ignominies ? La réponse est non. Si nous avons tragiquement dû apprendre qu'il est des agresseurs, des prédateurs, des violeurs, dans notre Église, imaginer des situations qui confinent à l'organisation de la prostitution forcée, « d'esclavage sexuel » comme le disait le pape François en rentrant d'Abu Dhabi, le 7 février dernier, et de plus sous couvert de vœux religieux est à peine croyable.

Si nombre de responsables d'Instituts religieux féminins internationaux sont très attentives à la protection de leurs sœurs, spécialement dans tel ou tel continent ou circonstances, le travail des journalistes d'investigation d'ARTE rappelle l'ampleur de ce qui reste à faire.

À commencer par - comme pour la pédocriminalité - en finir avec l'impunité des abuseurs et avec les complicités actives ou passives. Mais aussi débusquer, encore et toujours, le lien mortifère entre les abus de pouvoir, les abus spirituels et les agressions sexuelles.

Seule fenêtre d'espérance dans ces 90 minutes : des religieuses, des religieux et des laïcs qui se dressent avec un grand courage, à Rome, au Québec, aux États Unis, en Afrique et partout contre ces crimes et ces délits insupportables et accompagnent les victimes.

La Corref, pour sa part, est déjà engagée dans le combat contre tous les abus. Il est et sera long. Mais notre détermination est totale à soutenir les victimes, à épauler les Instituts et les responsables qui mettent tout en place pour protéger leurs membres et dénoncer les faits.

L'Union internationale des Supérieures Générales, à Rome, s'est prononcée très clairement afin que toutes les sœurs qui ont été et sont victimes puissent sans crainte prendre la parole, sachant alors qu'elles seront écoutées, accompagnées, protégées. La Corref se fait le relais de cet appel et de cette supplication afin que personne ne soit délaissé.

Là où nous, responsables dans l'Église, avons charge, au nom du Christ serviteur, de protéger les enfants et les personnes vulnérables, de soutenir la conscience, la dignité, la liberté et l'espérance de celles et ceux qui avec confiance rejoignent la vie religieuse, nous avons collectivement gravement failli. C'est un malheur autant qu'un scandale qui n'est pas excusable.

Il nous incombe aujourd'hui de dire cette faute, responsable de vies fracassées, et de nous engager ici et partout, afin que cela ne puisse se perpétuer.

L'engagement de tous dans l'Église et l'aide de compétences extérieures sont indispensables. »

**Message du Conseil permanent des Évêques de France :
« Grandir dans la vérité, grandir dans l'espérance » (12/3/2019)**

« Chers frères et sœurs baptisés, fidèles de l'Église catholique présente en France, réunis comme tous les mois, évêques membres du [Conseil permanent](#), nous souhaitons vous adresser un message au début de ce temps de [carême](#) qui est un temps de conversion. Le jour du mercredi des [Cendres](#), en nous marquant le célébrant nous a dit : « Convertis-toi et crois à l'Évangile. »

Nous sommes, ensemble, très affectés et troublés par les révélations faites au sujet des actes parfois criminels commis par des ministres ordonnés ou des consacrés sur des mineurs ou même des adultes dans l'Église universelle et chez nous aussi.

Ces comportements immoraux nous scandalisent et atteignent notre confiance dans l'Église, dans ceux et celles qui pourtant ont consacré leur vie à Dieu.

Des personnes victimes, souvent membres de nos communautés, ont révélé ce qu'elles ont subi et leur profonde blessure qu'elle soit psychologique, spirituelle ou corporelle. Nous les remercions d'avoir osé parler. Grâce à leur témoignage, une profonde prise de conscience s'est réalisée. Une grande opération-vérité s'est ouverte. Dans notre foi, la parole du Christ « La vérité vous rendra libres » (Jn 8,32) est à l'œuvre.

C'est douloureux car le mal est profond. Avec le Pape François, nous disons qu'il s'agit d'abus de pouvoir, de conscience et d'abus sexuels.

*Nous savions que l'Église est sainte de la **sainteté** de Dieu, mais qu'en elle se trouvent aussi des hommes et des femmes pécheurs, appelés pourtant par Dieu à être cette communauté qui, dans le temps de l'histoire, porte l'**espérance** des hommes et rend témoignage à sa bonté. Il est à l'origine de toute vie et par son Fils Jésus Il nous sauve du mensonge de nos vies et nous libère du poids du **péché**, de celui de la violence faite aux autres. Nous avons confiance en Lui et en son Église. (...)*

Le message de Pâques déjà nous éclaire : « Ne craignez pas, c'est moi. La Paix soit avec vous ! ». Nous ne sommes pas abandonnés, nous sommes purifiés. Nous sommes remis devant notre vocation de baptisés !

*Poursuivons notre mission de porteurs d'**espérance**. Nous allons continuer notre effort de conversion dans les domaines où certains ont **péché**. Nous allons poursuivre notre écoute des personnes victimes et travailler avec elles. Nous aurons besoin de chacun pour être des acteurs de vérité, pour apporter ses compétences pour rendre notre Église plus sainte dans la vie de tous ses membres et dans sa manière de vivre.*

Oui, chers Frères et Sœurs, le Seigneur nous aime. Il nous renouvelle dans notre mission de baptisés. Entendons son appel : « Vous donc vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (Mt 5, 48).

*Bon **Carême**, bonne montée vers Pâques à la suite du Christ-Sauveur. »*

Soirée de partage sur le texte du Pape François sur la sainteté 8 mars

En ouverture du Carême, les paroissiens étaient invités à venir découvrir le texte du Pape François sur la sainteté.

Seules quatre personnes, dont le Père Alain, ont fait l'effort de se déplacer le vendredi 8 mars et de retrouver Geneviève et Marie-Élise qui avaient préparé cette soirée à la demande de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP).

Après une présentation générale et une lecture du texte des Béatitudes, les participants ont joué à mettre en rapport des citations avec différentes attitudes spirituelles proposées par le Pape François.

Témoignage de Sara le dimanche 17 mars à St-Paul

Après la messe de 10 h 30, une trentaine de personnes, dont 10 pionniers Scouts et Guides de France, sont restées dans la chapelle Saint-Paul pour écouter le témoignage de Sara Nédélec, animatrice 4°-3° sur la paroisse, sur sa participation aux JMJ (Journées Mondiales de la Jeunesse) au Panama en janvier.

Pendant une demi-heure, Sara a su nous faire découvrir les conditions d'accueil et de partage en paroisse d'abord puis à Panama City et nous a fait part du cheminement que cela a provoqué en elle quant à son avenir professionnel...

Un grand merci Sara pour son implication dans la paroisse et pour son témoignage.

L'association MECE au service d'une école au Rwanda

L'association MECE a tenu son assemblée générale le 22 mars au Centre paroissial Saint Jean et a fait le point sur l'école de Muhihi, créée par Valérie Mukunzi en 2011 et soutenue par l'association dont elle est co-présidente avec Elisabeth Tréfou. Aujourd'hui 579 élèves sont scolarisés dans 9 classes et 2 classes professionnelles sont en voie de création. Valérie a reçu récemment le prix Servir remis par le Rotary club de Bourges et le Père Isidore, venu spécialement du Rwanda, a présidé la messe du dimanche 24 mars à St-Paul, en lien avec l'association.

NOS PEINES... LES OBSÈQUES SUR LA PAROISSE - MARS 2019

Jean MEMPONTEIL (à l'église St-Henri) – Jean-Claude BLANC – Serge BAFREY
Jeannine CAMUS épouse PATUREAU – Sœur Cécile de Jésus (Sœur de la Charité)
Michel CACHANT – Jacqueline DARD épouse MADDALONI

HORAIRES DES MESSES DE LA PAROISSE SAINT JEAN POUR LE MOIS D'AVRIL 2019

Messes en semaine : du mardi au vendredi à 9 h à l'église Saint-Jean
 Samedi à 18 h 30 à la chapelle Notre-Dame de la Paix
 Dimanche à 10 h 30 à l'église Saint Jean

AVRIL 2019	CÉLÉBRATION	LIEUX
Samedi 6 avril	5 ^{ème} dimanche de Carême Messe des familles Dimanche du CCFD - Terre solidaire	Pas de messe à Notre-Dame de la Paix
Dimanche 7 avril		Saint Jean
Samedi 13 avril	Rameaux et Passion du Christ	Saint Jean
Dimanche 14 avril		Saint Paul
Mardi 16 avril à 18 h	Messe chismale	Cathédrale
Jeudi 18 avril à 19 h	Messe du Jeudi Saint	Notre-Dame de la Paix
Vendredi 19 avril (Vendredi Saint)	Chemin de Croix à 15 h	Notre-Dame de la Paix
	Office de la Passion à 19 h	Notre-Dame de la Paix
Samedi 20 avril à 21 h	Veillée Pascale	Saint Jean
Dimanche 21 avril	Dimanche de Pâques	Saint Paul
Samedi 27 avril	2 ^{ème} dimanche de Pâques Dimanche de la Divine Miséricorde	Notre-Dame de la Paix
Dimanche 28 avril		Saint Jean

MAI 2019	CÉLÉBRATION	LIEUX
Samedi 4 mai	3 ^{ème} dimanche de Pâques	Notre-Dame de la Paix
Dimanche 5 mai		Saint Paul